

Avertissements méthodologiques

Le présent rapport sur « l'état des lieux des finances locales en 1997 » s'est efforcé de prendre en compte les observations formulées par les membres de l'Observatoire des finances locales à l'occasion du précédent rapport, en juin 1996.

Sa présentation a été légèrement modifiée en conséquence, afin de proposer cette année les finances des collectivités selon une approche plus économique, fondée essentiellement sur l'analyse successive des dépenses de fonctionnement, des recettes de fonctionnement, de l'épargne, de la dette, des dépenses d'investissement et des recettes d'investissement.

Par ailleurs, le corps principal du rapport est complété par un certain nombre d'annexes thématiques reprenant les sujets les plus importants et les questions d'actualité.

Cependant, son élaboration s'est heurtée cette année encore à des contraintes externes difficiles à résoudre :

— Le présent rapport ne contient pas de données relatives aux établissements publics locaux autres que les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Il ne tient pas compte notamment de la situation financière des sociétés d'économie mixte et des offices publics d'HLM, dont l'influence, même indirecte, peut être assez forte sur celle des collectivités. La parution prochaine de données collectées actuellement par la direction de la comptabilité publique doit permettre à l'Observatoire de résoudre cette difficulté dès le prochain exercice.

— Le montant du budget des collectivités locales sur lequel est fondée cette étude ne constitue pas une consolidation des comptes locaux en ce sens qu'il ne neutralise pas les transferts entre collectivités.

— L'interprétation des séries statistiques longues est perturbée par le développement rapide des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. Ces établissements méritent, par ailleurs, un éclairage inséré en annexe 8.

— L'analyse financière détaillée met également en évidence certains problèmes de lisibilité et d'interprétation des données relatives à la dette des collectivités du fait de la politique de réaménagement de leurs dettes.

Les principales sources statistiques sont la direction de la comptabilité publique et la Direction générale des collectivités locales.

Mis à part les éléments sur la fiscalité et les concours de l'État, les données présentées pour 1996 sont des premiers résultats susceptibles d'être actualisés.

Pour 1997, les données sont des estimations il convient donc de les manier avec prudence pour en dégager certaines tendances.